

Annoncèrent la mort aux vallons désolés.
 Thérèse et Faldoni ! vivez dans la mémoire ;
 Les vers doivent aussi consacrer votre histoire.
 Héloïse , Abailard , ces illustres époux ,
 Furent-ils plus touchants , aimaient-ils mieux que vous ?
 Comme eux , l'amour en deuil à jamais vous regrette ;
 Qu'il console votre ombre et vous donne un poète.

Le poète n'est point encore venu , et ne viendra probablement pas. L'italien Faldoni , maître d'armes à Lyon , et son amante , Marie-Thérèse Lortet , se donnant la mort au pied de l'autel de l'église d'Irigny , sont bien loin d'être aussi touchants qu'Héloïse et Abailard. Le dénouement est chose vulgaire aujourd'hui , et le drame d'ailleurs n'offre vraiment rien de poétique.

La pièce à laquelle ces vers sont empruntés diffère beaucoup maintenant de l'ancienne version ; elle n'a pas même gardé trace de Thérèse ni de Faldoni , et nulle variante ne l'annonce.

Un fragment que nous regrettons de ne pas trouver dans le volume de prose , et qui a été supprimé à dessein , mais dont une faible partie figure au travail de M. Sainte-Beuve , c'est l'*Adresse en faveur des Lyonnais*. « Fontanes se maria à Lyon , « en 1792. Cette union , dans laquelle il devait constamment « trouver tant de vertus , de dévouement et de mérite , fut « presque aussitôt entourée des plus affreuses images. Le « siège de Lyon commença. M^{me} de Fontanes accoucha de son « premier enfant dans une grange , au moment où elle fuyait « les horreurs de l'incendie. Les bombes des assiégeants tombaient souvent près du berceau , que le père dut plus d'une « fois changer de place. Il revint à Paris , en novembre 1793 , « pour y vivre oublié , lorsque les députés de Lyon , de *Com-* « *mune Affranchie* , chargés de dénoncer à la Convention de « Robespierre les horreurs de Collot-d'Herbois , qui avait fait retretter Couthon , lui vinrent demander d'écrire leur discours. « Il l'écrivit dans la matinée du 20 septembre ; le brave Changuex , le lut le même jour à la barre , d'une voix sonore (1). »

(1) Sainte-Beuve , pag. LX. — De nos quatre députés , MM. Sain-Roussel ,